

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEYRELUY

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	13	16
Vote		
Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0		
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :		
Et publication ou notification du :		

Séance ordinaire du 22 mars 2023

L'An deux mil vingt-trois et le vingt-deux du mois de Mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CEYRELUY s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LAFFITTE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 16/03/2022.

Présents : Mmes : BONILLO Marie-Claire, FRAYSSE Chantal, LEONARD Hélène, MAILLARD Pascale, SAINT-AMON Violaine, SICARD-MAUCLAIR Corinne, TOURNIER Marielle. MM : BOYE Thierry, DARRIEULAT Gilles, LACOUTURE Eric, LAFFITTE Philippe, MORELLE Claude, THOLLON Stephen.

Excusés : Mme DELSOL Sandrine, DELMAS Floriane - M. JOUHANNEAU Alexandre, LAFFITTE Frédéric, STEMMELEN Fredy.

Procuration : Mme DELSOL Sandrine à FRAYSSE Chantal, M. LAFFITTE Frédéric à DARRIEULAT Gilles, STEMMELEN Fredy à LAFFITTE Philippe.

Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame FRAYSSE Chantal a été nommée secrétaire de séance.

2023DEL015 – MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, des SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Après avis du Comité technique (21 et 29/11/2022) et afin de suivre l'évolution des grades de la collectivité, il vous est proposé de compléter le régime indemnitaire (RIFSEEP) des personnels communaux, par l'ajout du grade d'attaché territorial, selon la proposition ci-après.

Classement des emplois par groupe et détermination des montants maximaux d'IFSE et de CIA
Filière administrative (AJOUT)
Catégorie A

- Attachés territoriaux

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximal brut mensuel	Proposition IFSE - Montant maximal brut mensuel	CIA – Montant maximal brut annuel	Proposition CIA – Montant maximal brut annuel
Groupe 1	Secrétaire de Mairie – Responsable des services communaux	3 017,50€	1 000€	6 390€	3 000€

Vu la délibération du 14 Novembre 2019 portant instauration du RIFSEEP des personnels communaux, modifiée par délibération du 10 octobre 2022,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 21 novembre 2022 (Collège des représentants du personnel : défavorable à l'unanimité – Collège des représentants de l'administration : favorable),

Vu l'avis du Comité Technique en date du 29 novembre 2022 (Collège des représentants du personnel : défavorable – Collège des représentants de l'administration : favorable),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve la proposition du Maire relative aux modifications du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, par ajout du grade des attachés territoriaux,
- Approuve les montants maximaux attribuables par l'autorité territoriale,

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

ID : 040-214002073-20230322-2023DEL015-DE



- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre et à signer les arrêtés dans les limites sus-énoncées au regard des critères susvisés.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
En mairie le 23/03/2023

Le Maire,
Philippe LAFFITTE



La Secrétaire de Séance,
Chantal FRAYSSE